

LES FAUSSES SURCHARGES "FRANCE LIBRE" DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

Par Patrick BADIN, membre de l'Association Asppi

De nombreuses fausses surcharges existent pour ces types de timbres, surtout pour les valeurs bien cotées. L'identification de ces faux est une tâche ardue, et l'aide d'un expert est absolument nécessaire dans la plupart des cas.

Souvent, en plus de l'étude des critères établis pour une authentification, une comparaison de la surcharge étudiée avec une planche de cette même surcharge, est nécessaire, sinon indispensable pour lever tout doute quand à son authenticité réelle. Ceci n'est évidemment pas à la portée de tous et je me hasarderai pas à essayer d'expertiser ce genre de surcharge. Le fait que ces émissions aient bénéficiées de plusieurs tirages complique encore plus les choses.

Une étude superficielle des dimensions de la surcharges, des caractères, ou des défauts des caractères n'est pas suffisante, car ces défauts ne sont pas constants dans une planche donnée, mais sont constants pour une position donnée dans la planche (case). Donc, comparer une surcharge avec d'autres sans connaître la position de la surcharge dans la planche est futile et ne peut mener qu'à des frustrations. Il ne faut pas oublier le caractère " local " de ces surcharges, et donc les imperfections patentées de celles-ci, d'où la complexité à les authentifier.

Ma contribution ici se bornera à illustrer les faux identifiés comme tels par un expert. J'encourage les collectionneurs qui s'intéressent à ces émissions à observer la plus grande prudence lors d'achats effectués en dehors des circuits de négociants reconnues et des VO ou VPN associées. La plupart des timbres trafiqués que j'ai acquis l'ont été sur les sites eBay et Delcampe, le plus souvent de vendeurs honnêtes. Certaines doubles surcharges trafiquées ont été acquises de maisons réputées.

A mon avis, de nombreuses fausses surcharges dorment encore dans des collections, souvent à l'insu de leurs propriétaires, et continueront d'apparaître sur le marché dans les mois et années à venir. D'après Mr JF Brun, ces fausses surcharges ont été réalisées dans les années qui ont suivi l'émission des timbres authentiques, et il n'existe pas, à sa connaissance, des faux "modernes" qui auraient été réalisés avec des moyens modernes d'impression.

LES FAUSSES SURCHARGES "FRANCE LIBRE" DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

Pour ma part, j'exige maintenant une expertise, et une signature récente pour toutes les pièces acquises en dehors des négociants reconnus, et une contre-expertise pour les pièces qui viennent des marchands reconnus, à moins qu'elles n'aient été signées récemment, et après vérification auprès du signataire. Certaines surcharges signées sont des faux, qui ont peut-être trompé un expert dans le passé, ou qui ont une fausse signature, ce qui complique singulièrement la tâche. Il faut être particulièrement vigilant avec les doubles surcharges : La surcharge d'origine est souvent authentique, le timbre est signé, mais la seconde surcharge peut être trafiquée.

Tout ceci peut paraître lourd, et l'est parfois; une règle immuable : les négociants honnêtes vont tout faire pour finaliser une vente à la satisfaction de l'acheteur sérieux, ceci incluant une expertise. Les autres sont facilement identifiables : souvent ils ne répondent pas aux courriels demandant des précisions quand à l'authenticité, ou bien prennent cela de très haut et tentent de vous dissuader de recourir à une expertise, pour des raisons qui ne tiennent pas la route.

En ce qui concerne les fausses surcharges AEF " France " Libre " qui sont données en exemple ci-dessous, les observations suivantes, aimablement partagées avec nous par Mr Brun, s'appliquent :

Généralement, la méthode d'expertise est la suivante : Le processus est complexe, et un minimum de 5 paramètres sont considérés pour chaque surcharge.

-Examen de l'encre de la surcharge : si l'encre est différente de l'encre habituellement utilisée, c'est probablement un faux. Pour les surcharges rouges, un examen aux rayons UV (fluorescence du rouge), donne des indications quand à l'authenticité (origine), de l'encre.

-Examen des caractères ou corps de caractères (alphabet utilisé). Si l'alphabet d'impression est différent, la surcharge est probablement fausse.

-L'expert procède ensuite au planchage de la surcharge :

Ce planchage consiste à examiner la surcharge étudiée et à trouver sa position sur la planche, à l'aide des défauts constants de certains caractères, espacements, etc ...

LES FAUSSES SURCHARGES "FRANCE LIBRE" DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

Les doubles surcharges étant des erreurs d'imprimerie, elles proviennent donc normalement de la même case et doivent être identiques, sinon, nous avons affaire à un truquage. Par contre, j'ignore si ceci est une règle absolue.

Si le planchage n'est pas possible, nous sommes en présence d'un faux, avec les nuances suivantes quant aux notes d'expertise :

" **À mon avis faux** " indique qu'il n'y a pas de certitude absolue quand à la contrefaçon de la surcharge expertisée.

" **Faux** " signifie qu'il n'y a aucun doute, la surcharge est fautive.

" **Signé** " signifie évidemment que la pièce est authentique

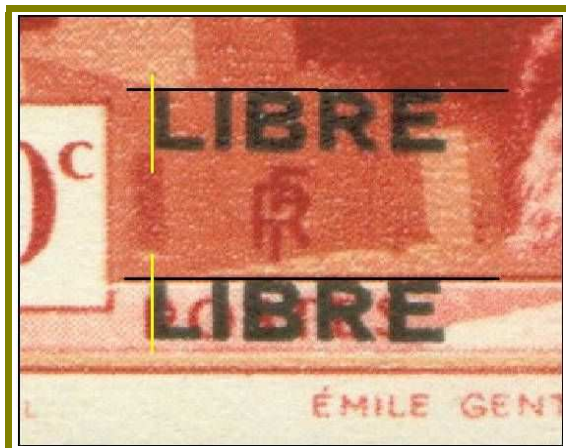
Il est important de noter que c'est un **ensemble de critères** qui amènent l'expert à une conclusion. Un seul critère n'est généralement pas suffisant pour se prononcer sur l'authenticité ou sur le truquage d'une surcharge.

Mes connaissances sur ces surcharges sont évidemment incomplètes et leur étude est rendue compliquée par leur nature " locale ", le manque de documentation détaillée (planches complètes), ainsi que les différents tirages.

J'invite les philatélistes qui s'intéressent à ces surcharges à communiquer avec moi, afin de partager leur savoir ou leurs questions, et ainsi venir en aide à d'autres philatélistes s'intéressant à ces émissions. Les commentaires et/ou questions sont les bienvenus. (patrick_badin@yahoo.ca)

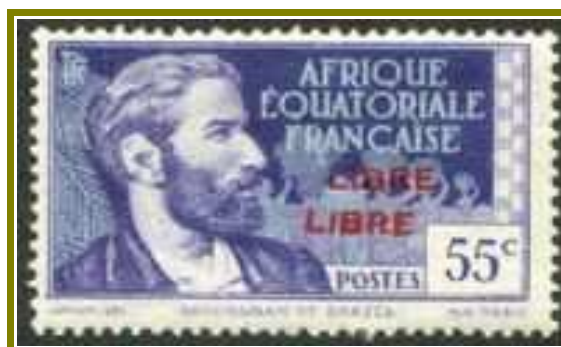
LES FAUSSES SURCHARGES "FRANCE LIBRE" DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

Surcharge authentique "LIBRE"



Les deux surcharges semblent similaires, de plus elles sont alignées entre elles. Elles sont régulières. Aucun de ces éléments n'est probant à lui seul, mais l'ensemble indique que les surcharges ne sont pas truquées.

Première fausse surcharge "LIBRE"



A gauche, notez les différences d'inclinaison des lettres « L »

La surcharge d'origine est relativement alignée, alors que la surcharge supposée avoir été ajoutée, est inclinée à droite (lignes jaunes)

L'écart entre le I et le B semble différent sur les deux surcharges

De plus, les lettres de la 2ème surcharge semblent moins nettes, notamment les contours intérieurs du N, comme si l'encre avait coulé lors de l'application de cette surcharge.

LES FAUSSES SURCHARGES "FRANCE LIBRE" DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

Deuxième fausse surcharge "LIBRE"

AEF - Y&T no 130, 45c (no 79 surchargé "Libre" avec surcharge en rouge.
Cette double surcharge n'est pas cataloguée.

Déclarée "à mon avis faux" par J.F. BRUN, malgré 2 signatures "A. Brun"



Hypothèse :

1ère surcharge authentique,
2ème surcharge ajoutée par le faussaire ???

Observations : Un examen minutieux des dimensions des surcharges et une comparaison avec des surcharges authentiques ne permet pas de déceler d'anomalies évidentes. Les deux surcharges présentent aussi un foulage "normal", comparé à des surcharges authentiques, quoique moins prononcé pour la surcharge du haut. Seul signe évident : L'encre de la surcharge du haut semble différente (couleur plus foncée) que pour la surcharge du bas.